

"L'Europe : ni un État ni un empire" Plus qu'un État, plus qu'un empire ?

OPINION. Jean-Dominique Giuliani, le président de la fondation Robert-Schuman, a publié dans la presse nationale, il y a peu, un article intitulé "L'Europe : ni un État ni un empire". C'est très juste. Poursuivons la réflexion. Par Cyrille Schott, préfet (h.) de région, ancien directeur de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), membre du bureau d'EuroDéfense France.



Cyrille Schott. (Crédits : DR)

L'Europe n'est pas un empire. Le dirigeant d'un pays enfermé naguère derrière le rideau de fer a osé la comparer à l'empire soviétique. C'est faux ! L'Union européenne n'enferme pas les peuples. Ceux qui veulent la quitter le peuvent. Si le Royaume Uni peine tant à le faire, ce n'est point parce que l'Europe le lui interdit, c'est parce que ce retrait a un terrible coût, celui de la perte des fruits abondants que porte la solidarité des nations au sein de l'Union.

L'Europe a la taille d'un empire, mais n'est pas un empire. C'est la première fois dans l'histoire qu'un tel ensemble est constitué pacifiquement, dans la liberté et avec l'assentiment des peuples, même si leurs dirigeants ont dû parfois ruser pour poursuivre le cheminement. Les empires étaient jadis forgés par le glaive d'un conquérant. Ce pouvait être un homme, un Alexandre, un César, un Charlemagne, un Napoléon, ou plus récemment un Staline ou un Hitler. Ce pouvait également être l'un de nos pays d'Europe, qui à partir du 16^{ème} siècle ont créé par la guerre les empires coloniaux. Des empires ont, il est vrai, été bâtis plus pacifiquement, par le mariage des princes, ainsi par les Habsbourg, dont l'une des devises était : *Bella gerant alii, tu felix Austria nube - Les autres font la guerre, toi, heureuse Autriche, tu te maries !*

NOTRE EUROPE REPOSE SUR LA LIBRE VOLONTE DES PEUPLES

Ces empires étaient maintenus par un mélange, plus ou moins équilibré, de contrainte et de sagesse des dirigeants, mais ils n'étaient pas fondés sur l'accord des peuples. Ceux-ci faisaient au mieux preuve de résignation, tant qu'ils ne pensaient pas pouvoir échapper à leur prison.

Notre Europe repose sur la libre volonté des peuples, ce qui est un miracle de la paix, d'autant plus remarquable que ceux-ci habitent de vieux pays, enracinés dans l'histoire et qui se sont tant combattus. Il y a certes une fragilité dans cet assentiment des peuples, qui doit perdurer pour que se prolonge le miracle. Songeons toutefois que les empires fondés sur la violence d'un conquérant ou le mariage des souverains se sont effondrés. Cette fragilité, que constitue l'assentiment des peuples, représente paradoxalement la force de l'Union européenne.

L'Europe n'est pas un État. Pas un État unitaire, comme l'est la France, mais pas plus un État fédéral, comme l'est l'Allemagne. Elle est formée d'État indépendants, qui ont mis en commun une part de leur souveraineté, pour être plus forts.

Elle possède des caractères fédéraux, par exemple pour la conduite de son commerce extérieur, où elle est ainsi en mesure de discuter en tant que première économie mondiale avec les États-Unis ou la Chine. Les pays de la zone euro ont créé avec la monnaie unique et la banque centrale européenne un instrument et une institution de nature fédérale et disposent, ce qu'aucune de nos nations n'aurait pu envisager isolément, de la deuxième monnaie de réserve mondiale. Élu directement par les citoyens de l'Union, le Parlement, dont le rôle ne cesse de s'affirmer, met aussi en relief le côté fédéral.

UNE ORGANISATION MELEE DE FEDERALISME ET D'ALLIANCE DES NATIONS

D'autres caractères de l'Union sont de nature intergouvernementale. Là, l'accord des États est nécessaire et parfois, comme pour la fiscalité, il doit être unanime. Dans les champs de la sécurité ou de la défense, la souveraineté des États reste la norme, ce qui, au demeurant ne les a pas empêchés d'accomplir des progrès pour la sécurité commune ou des avancées, certes encore insuffisantes, pour la défense

La construction européenne correspond à une organisation mêlée de fédéralisme et d'alliance des nations, elle aussi unique dans l'histoire. Sa marche, jalonnée de crises et de compromis, n'est pas achevée. Elle doit continuer vers plus d'unité. Ou alors, elle avortera. Ce qui est possible. Dans le passé, l'Europe a vécu constamment la tension entre un mouvement allant vers l'unité d'un empire et un autre allant vers l'individualité des royaumes. L'adage du roi de France Philippe le Bel (1285-1314) était : *Le roi est empereur en son royaume*. Au XIXe siècle, l'Europe pouvait se permettre l'éclatement. Elle avait pris tant d'avance, dans les sciences, les techniques, l'organisation des États, le feu des armées, qu'elle savait dominer le monde, malgré sa fragmentation. Désormais, le monde présente face à l'Europe l'énergie de tant d'États-continent, comme les États-Unis, la Chine, l'Inde, la Russie, que la division et le refus de la puissance signifient pour ses nations la soumission ou, du moins, la perte de la maîtrise de leur destin. C'est pourquoi, la foi est permise dans la poursuite de ce miracle de la paix, si rayonnant et attractif pour tous ceux qui veulent des quatre coins de la terre le rejoindre, et qui s'appelle l'Europe !

En conclusion, il est permis de se demander si l'Europe ne représente pas plus qu'un empire, car elle est fondée sur la volonté des peuples qui la composent, et pas plus qu'un État, car elle unit des États qui ainsi peuvent surmonter leur faiblesse.

P {margin-bottom : 0.21cm; }

CYRILLE SCHOTT